

**Invitation à
l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle
de CITRE-la coopérative**

Samedi 25 novembre 2017, salon Malraux mairie d'Uzès.

1. à 16h00 : Assemblée générale statutaire

Exercice social arrêté le 31 mars 2017.

- Accueil des coopérateurs et émargement des présences et pouvoirs.
Appréciation du quorum (1/5 des parts représentées).
- Désignation, parmi les associés présents, d'un animateur de séance, de deux scrutateurs et d'un secrétaire.

Ordre du jour :

- Présentation du rapport de gestion, compte de résultat et bilan.
Evolution de CITRE-la coopérative pendant l'exercice écoulé et perspectives.
- Questions/réponses relatives aux conventions de blocage et de rémunération des Comptes Courants d'Associés.

Les résolutions suivantes donneront lieu à un vote :

- Election du Conseil Coopératif (3 à 9 membres), à bulletin secret ;
- Ratification des affectations des excédents (sur proposition du Conseil Coopératif).

2. à 17h30 : Présentation et débat avec Monsieur Jean Defrenne:

Autoconsommation individuelle et collective

Les installations photovoltaïques en service actuellement sont souvent rentabilisées par la vente de la totalité de leur production. Un seuil symbolique a été franchi lorsque le tarif d'achat de l'électricité ainsi produite a rejoint le tarif de l'électricité achetée sur le réseau.

L'autoconsommation vise en premier lieu à consommer tout ou partie de sa production. Une ordonnance de juillet 2016 en a donné un cadre juridique. Elle ouvre la voie à l'autoconsommation individuelle et collective.

Le débat sera ouvert par une présentation de Monsieur Jean Defrenne, président de Courry Énergie Positive. Y seront abordés dans un premier temps les aspects pratiques de l'autoconsommation : dimensionnement de l'installation, bénéfices attendus et conseils d'usages pour en accélérer l'amortissement.

La deuxième partie abordera les aspects organisationnels et statutaires de l'autoconsommation collective.

3. Et enfin un moment festif à partager ensemble... autour d'un verre

et avec les images ensoleillées de la réalisation du chantier de Sanilhac !